

# Gouvernance partagée & collectivités locales

Présenté par Tristan RECHID

# **SAILLANS**

Depuis mars 2014, la sortie de l'impuissance à travers la démocratie locale, depuis les élections du 23 mars 2014, un village drômois met en place une gouvernance collégiale et participative au service de la construction d'une démocratie vivante qui replace l'habitant dans sa fonction politique au service d'un bien-vivre-ensemble respectueux de l'humain et de son environnement.



Emilie Brouze-L'OBSRue98

# Saillans : une gouvernance collégiale et participative

L'expérience part d'un profond sentiment d'impuissance et de la constatation de deux dérives du fonctionnement classique d'une municipalité.

#### Sentiment d'impuissance

« La souffrance n'est pas uniquement définie par la douleur physique, ni même par la douleur mentale, mais par la diminution, voir la destruction de la capacité d'agir, du pouvoir faire, ressentie comme une atteinte à l'intégrité de soi ».

Paul Ricoeur, Soi-même comme un autre, éd. du Seuil (1990)

L'action permettrait de sortir de l'impuissance, donc de la souffrance. Notre approche s'appuie sur la question du développement du pouvoir d'agir, tant individuel que collectif que l'on peut définir comme un processus par lequel des personnes accèdent ensemble ou séparément à une plus grande possibilité d'agir sur ce qui est important pour ellesmêmes, leurs proches ou le collectif auquel elles s'identifient.

#### Deux dérives majeures du fonctionnement municipal

- L'accaparement du pouvoir par quelques élus, bien souvent le maire et ses adjoints.
- Une faible implication des habitants à la vie de la commune, implication souvent limitée au seul acte de vote une fois tous les six ans, que ce soit par manque d'espace, de temps ou d'outils d'information et de participation.

#### Un principe de base : Le Politique, c'est l'habitant ... l'élu, son représentant

Mettre en œuvre ce principe implique des changements majeurs dans la façon de faire campagne et d'administrer une commune :

- La liste se présente sans programme pré-défini ... son contenu est construit par les habitants eux mêmes durant les réunions publiques.
- La liste se présente sans candidat pré-désigné ... les candidats se désigneront d'eux mêmes à la sortie des réunions publiques pendant la construction du programme.

C'est ainsi que deux réunions publiques ont permis à 120 (pour la première) et 100 (pour la seconde) habitants de co-construire leur programme pour la future mandature. Et à 22 candidats d'émerger de ces deux temps d'animation collective.

Les habitants s'impliquent étroitement à la gestion de la commune pour ce qui concerne à la fois l'impulsion des idées, l'étude, le suivi des projets et leur mise en œuvre.

Les membres de l'équipe municipale en place ne sont pas des professionnels. Il n'y pas besoin d'être « expert » ou « professionnel » pour prendre part à la vie politique de sa commune et il s'agit de considérer que chaque habitant dispose d'une expertise sur la gestion de sa commune, puisqu'il en a l'usage (concept d'expertise d'usage). Il n'y a pas de relation hiérarchique, ni de barrière entre les élus et les habitants, ni entre le maire et les conseillers municipaux, mais seulement un partage, sur une période donnée (la mandature) des responsabilités dans la gestion de la commune. Il ne s'agit plus d'un « pouvoir sur » mais d'un « pouvoir avec ».



# DES MÉTHODES D'INTELLIGENCE COLLECTIVE

Outils et méthodes ont été expérimentés par tous dès la campagne. Chacun a pu voir concrètement comment il pourrait être impliqué dans la gestion de la commune. L'intelligence collective naît dans la reconnaissance et l'activation des 'petits' apports de chacun, et permet de faire de 'grandes' choses, en tout cas plus grandes et plus nombreuses que la simple somme des actions de chacun.

# Un fonctionnement dont le fondement est la participation des habitants

#### La pensée politique se construit au travers 2 instances participatives

- Les commissions thématiques pour définir les grandes orientations politiques et les projets prioritaires à mettre en œuvre. Elles regroupent l'ensemble des habitants intéressés par le thème et sont organisées par un binôme d'élus référents. Elles sont animées avec méthode par des animateurs (habitants bénévoles). Elus et habitants sont sur un pied d'égalité en termes de partage du temps de parole et de poids dans les choix effectués. Les commissions participatives thématiques se réunissent environ deux fois par an. A ce jour, il existe 7 commissions participatives, correspondant aux sept compétences municipales, qui regroupent au total 230 habitants (24 % de la population majeure de Saillans). Les inscriptions sont ouvertes tout au long de la mandature.
- Les Groupes Action-Projet (GAP) sont des groupes de travail autour d'un projet précis défini lors des commissions participatives thématiques. Ils visent à préparer, à suivre, puis éventuellement à mettre en œuvre un projet concret. Ils rassemblent un nombre plus limité d'habitants (de l'ordre d'une dizaine, mais sans maximum) avec la présence d'un élu référent, d'un expert technique si le groupe en exprime le besoin et d'un animateur.

#### Quelques exemples de GAP

- la mise en place de la réforme des rythmes scolaires
- l'extinction de l'éclairage public la nuit
- la conception de panneaux de sensibilisation à la protection de la rivière
- la réalisation d'une enquête sur les besoins sociaux de la population
- le choix du mobilier urbain de la Grand Rue juste rénové
- la révision des tarifs de l'eau potable
- le PLU
- la mise en place d'un compost collectif
- les places de stationnement

(...)

# UNE DÉMOCRATIE REPRÉSENTATIVE

La validation des projets et les décisions d'engagement des financements restent entre les mains des élus et sont votées en Comité de pilotage ou en Conseil Municipal, conformément aux principes de notre Constitution. Ce principe de Démocratie Représentative ne pose pas de problème dans notre fonctionnement à partir du moment où l'on considère l'habitant comme le Politique et l'élu comme un représentant de la pensée Politique de ses administrés. Lorsque l'élu siège dans son assemblée exécutive, il est le représentant de la pensée Politique qui s'est construite dans sa commission de référence et non de sa pensée propre ou de celle de son parti d'appartenance.

# UNE GOUVERNANCE COLLÉGIALE

### Une répartition du pouvoir entre tous les élus :

Les différentes compétences municipales sont réparties sur l'ensemble des élus référents du conseil municipal. Leurs missions consistent en la coordination d'une Commission Thématique relevant de leurs compétences, la gestion des affaires liées à ces compétences et le suivi de l'exécution des décisions prises collégialement.

Pour exercer cette mission, les élus disposent chacun d'une délégation de fonction et reçoivent une indemnité de fonction. L'attribution de délégations et d'indemnités de fonction à tous les élus référents permet d'impliquer et de responsabiliser durablement l'ensemble des élus et de reconnaître le travail fourni (en comparaison, dans un fonctionnement classique de municipalité, ces délégations et ces indemnités de fonction sont attribuées à un nombre restreint d'élus : les seuls adjoints).

Ces élus référents sont actuellement au nombre de 13 (sur un total de 15 conseillers municipaux : 2 élus, issus de la liste d'opposition, ne souhaitant pas adhérer à ce mode de fonctionnement).



## Un exercice du pouvoir en binôme (ou trinôme):

Les compétences municipales sont exercées par des binômes (ou trinômes) d'élus référents.

Le maire et la première adjointe constitue le binôme de tête : leur rôle est d'animer et de coordonner l'ensemble des élus

Sept binômes (ou trinômes) d'élus référents sont responsables de sept compétences municipales et en charge de la coordination des commissions participatives correspondantes :

- Aménagements et travaux
- Enfance, jeunesse et éducation
- Associations, sports, culture et patrimoine
- Vivre longtemps au village, santé et action sociale
- Economie et production locale
- Mobilité, environnement et énergie
- Finances et budget.

Ce mode d'organisation permet d'éviter les prises de décisions isolées et permet de partager les responsabilités et le travail, d'enrichir les réflexions.

### La tenue bimensuelle d'un Comité de Pilotage

Comme instance principale de travail et de décision des élus, ouverte au publique. Il se tient deux fois par mois environ. Par comparaison, dans un fonctionnement classique de municipalité, l'instance exécutive est constitué par le bureau municipal (ou conseil d'adjoints), qui se réunit à quelques uns (le Maire, ses principaux adjoints et le/la secrétaire de Mairie ou DGS), sans public et de manière informelle.

# SAILLANS N'EST PAS UN MODÈLE MAIS UNE SOURCE D'INSPIRATION

Le petit village drômois a fait la preuve qu'une commune peut être gérée selon des principes de Haute Qualité Démocratique (voir le Label). Son histoire inspire de nombreux collectifs un peu partout en France et au delà. Mais Saillans n'est pas un modèle à suivre... chacun devra construire son propre fonctionnement adapté à son identité et à son environnement.

# FAIRE SYSTÈME

La question n'est plus de savoir s'il y aura d'autres municipalités participatives aux prochaines élections municipales mais s'il y en aura des dizaines, des centaines ou des milliers. A ce moment là, ce mode de fonctionnement ne sera plus une exception dans le paysage démocratique français mais fera système.

En parallèle à une crise de notre vieille démocratie sans précédent où la représentativité est vécue comme un accaparement du pouvoir par une oligarchie, cette forme de gestion politique locale respectant des normes exigeantes de qualité démocratique se mettra en place partout où des citoyens se lèveront pour affirmer que le Politique, c'est l'habitant!





# LA BELLE DÉMOCRATIE

#### «Prendre le pouvoir pour le partager»

et propager dans toute la France une pratique radicalement nouvelle de la politique: labelledemocratie.fr



Née du traumatisme des régionales de 2015, la Belle Démocratie propose des méthodes et des outils pour prendre le pouvoir pour le partager en dehors des partis. Son horizon fondamental est la reprise en main citoyenne des pouvoirs locaux en particulier à travers les municipales de 2020.

La Belle Démocratie appelle les habitantes et habitants de toute la France à se regrouper en Assemblées locales pour œuvrer au réveil citoyen par tous les moyens et attribuer le «label Démocratie» à des candidat.e.s respectant un cahier des charges de «Haute qualité démocratique» visant à rompre avec notre démocratie superficielle de plus en plus dangereuse.

Des pirates à #Ma voix, de la primaire citoyenne aux Jours heureux, elle relie entre elles le foisonnement d'initiatives œuvrant par les urnes comme à côté des urnes à une transition démocratique en profondeur en rupture avec les forces politico-financières destructives actuelles.

# La Belle Démocratie en 6 points

- 1 LBD est l'un des éléments de l'archipel du réveil citoyen en France.
- 2 LBD agit pour l'appropriation citoyenne directe du pouvoir politique, et pour la reliance et mobilisation conjointe entre tous les mouvements qui s'y réfèrent.
- 3 LBD appelle à la création d'Assemblées Locales à but électif partout en France.
- 4 LBD propose un « Label Démocratie » organisant les nouvelles relations continues entre l'habitant le politique et l'élu son représentant.
- 5 Principaux critères de HQD (haute qualité démocratique) au sein du label :
  - zéro cumul de mandats
  - transparence intégrale
  - pas de programme prédéfini (il est élaboré par les habitants)
  - pas de candidat prédéfini (issu des Assemblées Locales)
  - pas d'alliances ni soutien d'aucun parti
  - pas de consigne de vote
- 6 LBD est hors parti, hors système.

La Belle Démocratie s'est construite tout au long de 2016 à travers plus de 15 journées d'assemblées plénières à Saillans (Drôme), Vogüé (Ardèche), Trièves (Isère), Meysse (Ardèche), Paris et Lyon réunissant des membres de mouvements citoyens tels que : les Affranchis, les Audacieux, Assemblée Nationale Citoyenne, la CEN, Cercle Podemos Montpellier, Colibris 67, Conférence citoyenne 2017, Curieuses démocraties, les Déconnomistes, Ensemble Ici, Générations futur, GRAM Métropole Lyon, Idéa, Le pouvoir citoyen en marche, #Les Jours Heureux-Le Pacte, 36000 listes participatives pour 2020, #MaVoix, Nation Océan, Nous la Majorité, Partagir, le Parti pirate, Super Châtaigne, Synergies Démocratiques, WARN...

La Belle Démocratie n'est pas un parti politique, n'a pas de comité directeur, de programme ni de candidats pré-établis. En rupture avec la forme et le discours partisan, totalement décentralisée, radicalement horizontale, elle se construit par la mobilisation citoyenne à travers la multiplication d'Assemblées locales partout en France.

#### Objectif 2020

Objectif 36 000 listes participatives dans 36 000 communes pour les élections municipales 2020 :

Vous êtes un collectif engagé dans la transition démocratique, un groupe d'habitants, une association de quartier, vous en avez assez du sentiment d'impuissance, des pratiques verticales de vos élus, d'une citoyenneté réduite au droit de vote, vous êtes prêts à cesser de faire semblant de vivre en démocratie ?

Vous êtes en réflexion ou déjà en route vers un projet de liste participative pour reprendre la main en 2020 sur l'échelon fondamental du pouvoir citoyen : la commune ?

